

JEAN-PIERRE DORMOIS

Reconstruction des comptes de revenu du secteur des services français à la veille de 1914

Journal de la société statistique de Paris, tome 136, n° 4 (1995),
p. 75-106

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1995__136_4_75_0

© Société de statistique de Paris, 1995, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

RECONSTRUCTION DES COMPTES DE REVENU DU SECTEUR DES SERVICES FRANÇAIS A LA VEILLE DE 1914

Jean-Pierre DORMOIS
Université de Montpellier III

Résumé

L'évolution rétrospective du rôle des services au cours de l'industrialisation a suscité récemment chez nos voisins, des efforts de reconstruction des comptes du secteur tertiaire pour le XIX^e siècle. C'est à ce genre d'exercice qu'on s'est prêté ici pour tâcher de chiffrer la valeur ajoutée dans ce secteur. Il a fallu pour ce faire, croiser les informations statistiques ainsi que les méthodes d'évaluation par les revenus (intrants) et les produits (extrants). Le chiffrage du produit agrégé amène à adopter pour la date de 1911, une estimation de l'ordre de 10,5 milliards de F, soit environ 27 % du PNB. Ce chiffre place la France, comme l'avaient pressenti les contemporains, parmi les pays où les services jouent à cette date un rôle limité dans la production nationale, situation provoquée par le ralentissement du processus d'industrialisation à la fin du XIX^e siècle.

Abstract

The investigation of the role played by services in the industrialising process has recently prompted reconstructions of 19th Century national accounts for several European countries with a special emphasis on the tertiary sector. The present study attempts to complete such an exercise for one benchmark year. Sources of information as well as procedures used are discussed in turn ; also the unavoidable hypotheses are clearly laid out. Depending on data availability, use has been made of the input or alternatively the output approach. Collectively, services contributed about FF10.5 bn or 27 % of GNP for the immediate pre-WWI years. This is, by European standards a relatively low figure – as contemporaries knew it, probably reflecting the slowing down of French industrialisation in the latter part of the 19th Century.

Mots-clef : Comptabilité nationale rétrospective, services, France.

Keywords : historical national accounts, service sector, France.

Journal of Economic Literature classification :

N73 : Economic History : services

O47 : Measurement of Economic Growth

O52 : Country studies : France

Cet article ¹ se propose d'examiner en détail la contribution en termes d'emploi et de revenu du secteur tertiaire à l'économie française à la veille du premier conflit mondial. Le secteur des services est souvent absent des analyses de l'industrialisation au XIX^e alors qu'il existe des travaux d'histoire sociale sur les activités qu'il recouvre. Ce relatif silence des historiens reflète l'embarras des économistes quant à la dialectique régissant les rapports entre développement des activités de service et la production de biens manufacturés. Même pour la période plus récente, la religion des économistes est loin d'être faite sur le rôle des services au cours du "décollage" industriel. L'opinion générale semble se rallier au modèle de développement "dualiste" cher à Sir William LEWIS opposant secteur "moderne" à secteur "traditionnel". Dans un tel schéma, les activités tertiaires fonctionnent essentiellement en dépendance des activités de production de biens dont elles contribuent en retour à améliorer les performances. Or il apparaît de plus en plus que certains services tout au moins, peuvent jouer un rôle d'initiateur dans la croissance économique et conquérir dans une division internationale du travail, une dynamique propre.

Il est apparu à de nombreux auteurs qu'une meilleure connaissance des performances productrices des services pourrait amener une meilleure connaissance de leur rôle. Or, comme le constatait Victor FUCHS il y a vingt-cinq ans "le nombre de travaux consacrés aux services est loin d'avoir été à la mesure de l'importance de ce secteur pour l'économie américaine et celle des autres pays développés" (FUCHS, 1969, p. 2). Récemment néanmoins, la quantification des activités tertiaires a connu un regain d'intérêt. En 1983, Patrick O'BRIEN et Rainer FREMDLING avaient relancé le débat sur la place des services dans le processus d'industrialisation (O'BRIEN & FREMDLING, 1983). Au Royaume-Uni, en Suède, en Italie et en Espagne plusieurs projets de comptabilité nationale rétrospective ont abouti à une meilleure connaissance de la contribution du tertiaire dans le long-terme. On dispose pour la France, aujourd'hui deuxième exportateur mondial de services², des séries de long-terme de J.-C. TOUTAIN & de M. LÉVY-LEBOYER, mais celles-ci n'ont pas encore atteint, de l'aveu même des auteurs, le degré de précision qu'on pourrait en espérer : "Les services forment un ensemble d'activités aux contours encore mal précisés au XIX^e siècle et qui n'ont fait l'objet que de chiffres préliminaires" (LÉVY-LEBOYER, 1985, p.265). Il a donc paru plus opératoire pour atteindre l'objectif qui est celui de cette étude, de tenter notre propre reconstruction avec l'aide des informations de base que l'on peut recueillir pour la Belle-Epoque.

1. Cet article a donné lieu à une communication à la 22^e conférence de l'association "Income & Wealth", Flims (Suisse), 30 août-5 septembre 1992. Je remercie Stephen Broadberry et Dirk Pilat de leurs commentaires et suggestions.

2. *The Economist World in Figures*, Edition 1994, Londres, 1993, p. 29.

I. Banque, Assurances, services financiers

I.1 La banque

I.1.1 Hypothèses méthodologiques

Pour calculer la valeur-ajoutée du secteur bancaire, on peut recourir à deux procédés à partir de la somme des rémunérations des facteurs. Selon le type d'informations dont on dispose, on pourra utiliser alternativement l'une des deux formules suivantes [ZAMAGNI, 1992, pp 202-203] :

$$\text{soit} \quad VA = \Pi + (wL + R + T) \quad (1)$$

$$\text{soit} \quad VA = CA - (I + D) - DA \quad (2)$$

avec	<i>CA</i> : chiffre d'affaire (revenu brut)	<i>DA</i> : dépenses administratives
	Π : profits	<i>wL</i> : coûts de main d'oeuvre
	<i>R</i> : loyers	<i>T</i> : impôts indirects
	<i>I</i> : intérêts versés	<i>D</i> : remises à la clientèle

Or, dans la quasi-totalité des bilans annuels publiés par les établissements de crédit, la catégorie "dépenses administratives" ne distingue pas les coûts du travail, des loyers et des consommations intermédiaires proprement dites. Il faut par conséquent, calculer la masse salariale séparément, à l'aide de sources d'information extérieures. L'exclusion des impôts indirects ne pose pas de problème puisque les bilans citent, en règle générale, les profits nets avant impôt.

La masse salariale peut être reconstruite approximativement sur la base des données du recensement de la population et d'informations sur les salaires et traitements dans le secteur bancaire qui sont disponibles à partir soit de rapports internes, soit d'études publiées. On peut en outre, reconstituer la somme des loyers réels et fictifs en se référant aux registres de la patente. Cet impôt de nature commerciale, était en effet calculé sur la base de la valeur locative des locaux assignés à une fonction commerciale ou industrielle particulière. Une telle procédure a l'avantage de ne pas distinguer entre les locaux possédés par la société et ceux qu'elle loue à un tiers. Dans le secteur de la banque en effet, la plupart des agences occupaient des locaux dont la maison était propriétaire.

I.1.2 Compte des revenus et profits

On a divisé, avec l'objectif d'être aussi exhaustif que possible, le secteur bancaire en cinq sous-groupes : 1) les caisses d'épargne ; 2) l'institut d'émission et ses succursales ; 3) les banques à réseau national ; 4) les banques constituées en société anonyme et 5) les banques provinciales à vocation multiple.

La première catégorie comprend quatre réseaux : la Caisse Nationale d'Epargne, les Caisses d'Epargne ordinaires et deux établissements assimilés : le Crédit Foncier et le Crédit Mutuel. Ces quatre banques ont en commun d'avoir été créées sous l'impulsion de l'Etat et de bénéficier encore à l'occasion de ses subventions. La Caisse Nationale d'Epargne connut une expansion

foudroyante. Destinée à attirer "l'épargne des milieux populaires et de la petite bourgeoisie" elle ouvrit à partir de 1882, une succursale auprès de tous les bureaux de poste : ses dépôts furent multipliés par plus de trois en 30 ans, passant de 1 893 à 5 829 milliards (PLESSIS, 1991, p.339). Elle devait être imitée par le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel qui disposait en 1898 de 97 branches régionales et de 3.961 agences (GUESLIN, 1985).

Les profits dégagés par les Caisses d'Epargne Ordinaires sont de l'ordre de 27 millions de francs desquels il convient de retrancher les dépenses administratives pour parvenir à un profit net de l'ordre de 17 millions³. La même opération pour la Caisse Nationale d'Epargne produit un total plus modeste de 3 millions de F qui reflète la vocation de cet établissement, non de maximiser ses fonds propres, mais d'offrir un service quasi-public⁴.

Les comptes du Crédit Foncier et du Crédit Agricole sont publiés également sous les auspices de l'Etat. Spécialisés dans l'assistance financière à des catégories professionnelles définies, le montant de leurs disponibilités est d'autant plus limité que celui de leurs transactions est de beaucoup inférieur à celui des caisses d'épargne. Une lecture attentive du rapport publié avec le bilan, indique le montant de subventions que ces établissements auraient reçu en 1911 et qu'il faut naturellement déduire de leur revenu estimé. Or, 1911 se révèle pour ces deux établissements une année déficitaire à l'échelle nationale puisqu'ils accusent des pertes de l'ordre du demi-million de F.

Quant à la Banque de France, selon le rapport annuel publié par le conseil de régence, l'institut d'émission aurait distribué en 1911, 25,55 millions en dividendes à ses actionnaires, chiffre que nous adoptons comme une mesure approximative de ses profits puisque tout aussi bien son budget de fonctionnement est en majeure partie à la charge de l'Etat [PLESSIS, 1962, p.19].

TABLEAU 1

Comptes de profit des caisses d'épargne et de la banque centrale en 1911
(en millions de F.)

Caisses d'Epargne Ordinaires	17,43
Caisse Nationale d'Epargne	3,16
Crédit Agricole Mutuel	-0,46
Crédit Foncier	-3,75
Banque de France	25,55

Le tableau suivant fournit les revenus en termes de profits des établissements bancaires nationaux. La plupart sont à la fois banque de dépôt et banque

3. Source : "Les caisses d'épargne ordinaires en 1911", *Bulletin de Statistique et de Législation Comparée*, vol. LXXII (Sept. 1912), 267-81.

4. Source : "La Caisse Nationale d'Epargne en 1911", *Bulletin de Statistique et de Législation Comparée*, vol. LXXIII (Febr.1913). 172-77.

COMPTES DE REVENU DU SECTEUR DES SERVICES FRANÇAIS-1914

commerciale. Il n'existe plus en effet de banque d'affaires *stricto sensu* comme du temps du Second Empire et l'observation de GERSCHENKRON sur l'échec de la diffusion en France même d'une invention française, la banque "mixte", est en partie, injustifiée.

Outre les grandes banques, il faut prendre en compte des banques de dimensions plus modestes à vocation régionale. On a dû devant la dissémination de l'information se reporter à l'estimation de BALDY [1922, p.350] concernant les banques "de province" dont cet auteur évalue les profits bruts (avant impôt) à 120 millions de francs. Comme A. PLESSIS l'a souvent souligné, la France a bénéficié longtemps, à l'instar du pullulement des ateliers familiaux, d'un dense réseau de banquiers privés locaux apparu lors de l'industrialisation et dont la vocation primordiale a été de fournir des services aux commerçants et industriels de leur "ressort".

TABLEAU 2

Profits nets des principaux établissements bancaires français en 1911
(en millions de F.)

Comptoir d'Escompte de Paris	16.1
Union Parisienne	14.6
Crédit Industriel et Commercial	4.3
Société Générale	18.9
Société Lyonnaise des Dépôts	0.9
Société Marseillaise de Crédit	4.6
Crédit Mobilier	6.1
Crédit Français	1,4
Paris et Pays-Bas*	15.6
Indochine	7.2
Crédit Lyonnais	57.1
Banque Française	6.1
Banque Impériale Ottomane	12.0
TOTAL	216.4

* à l'exclusion des profits des activités d'assureur (cfr. infra)

Source : Baldy, 1922.

La spécialité où ces établissements de taille moyenne conservaient un avantage, était l'escompte du papier commercial. Des huit milliards émis annuellement en billets et lettres de change, on estime que 3,8 milliards étaient escomptés par les grandes banques, 1 milliard directement par la Banque de France : 3,2 milliards portaient donc la signature de maisons locales ou régionales (PLESSIS, 1991, p.342). En 1911, le taux de l'escompte s'établit à la moyenne de 3,13 % (3,26 % sur la période 1908-13). On peut donc s'aventurer à penser que les intérêts versés sur ces 3,2 milliards restants collectivement à ces établissements se situaient dans la région des 100 millions.

Les banques commerciales constituées en sociétés anonymes étaient astreintes à la publicité de leurs bilans qui ont pu être consultés dans les annuaires de sociétés. Ils ne font, en général, apparaître que le montant des dividendes et jetons de présence versés au cours de l'année écoulée. On a donc dû reconstituer le montant des profits à partir d'une part, du nombre total d'actions et d'obligations, de la division statutaire des bénéfiques et à partir d'un échantillon d'établissements pour lesquels on dispose à la fois du montant des dividendes distribués et celui des profits nets (avant impôt). On observe ainsi que le rapport des premiers aux seconds varie dans la proportion de 60 à 75 %.

Les profits cumulés réalisés en 1911 par les 44 banques identifiées individuellement se montent à la somme globale de 175 millions de francs ⁵ qu'il convient d'ajouter à ceux calculés pour les groupes précédents.

1.1.3 La masse salariale

Pour 1911, l'emploi global dans la banque et l'assurance et les agences de services (catégorie 6.9 du recensement de 1911 correspondant aux catégories 6.8 et 6.9 de celui de 1906) aurait progressé de 19 % entre ces deux dates, passant de 88.347 à 105.140 employés. Pour bénéficier de la distribution plus détaillée de 1906, on a supposé que cette augmentation avait eu lieu uniformément dans toutes les activités mentionnées.

La nomenclature de 1906 nous permet ainsi d'obtenir la distribution des emplois par sexe et par poste dans l'échelle des rémunérations.

TABLEAU 3

Distribution et revenus salariaux dans le secteur bancaire en 1911

		Cadres		Employés		Ouvriers	
		E	MS	E	MS	E	MS
Banques	M	4,129	6.0	42,952	1.6	1,378	0.9
	F	113	3.0	3,525	1.3	189	0.6
Caisses d'Epargne	M	234	6.0	2,168	1.6	158	0.9
	F	6	3.0	159	1.3	49	0,6
Total	M	4,243	25.5	45,120	72.2	153	0.2
	F	119	10.4	3,684	4.8	238	0,1

E : effectifs ; MS : masse salariale en millions de francs

Source : *Recensement... de la Population*, 1906 vol.1/3 p.248 ; 1911 vol.2 p.63 ; JACQUEMART, *Professions et métiers* (2^e éd. 1906 vol.2).

La masse salariale pour le secteur bancaire s'élève donc à un total de 106 millions de francs.

5. Le tableau non reproduit ici est consultable dans DORMOIS, 1992, p.350.

I.1.4 La prise en compte des loyers

Les loyers réels et fictifs font partie intégrante du revenu de ce secteur puisqu'ils représentent les rémunérations d'un des facteurs de production, le capital, ici sous la forme des bâtiments à vocation professionnelle.

L'administration des Contributions Directes a révisé en 1910 le cadastre qui sert de base à l'évaluation de la patente des entreprises industrielles et commerciales. Nous disposons en conséquence pour 1911 d'une évaluation mise à jour récemment. Les banques constituent commodément une catégorie à part dans la classification utilisée pour le calcul de la patente. La valeur locative des 46.100 bâtiments à usage bancaire était évaluée collectivement à 99 millions de francs. (*Annuaire Statistique* 1911, p. 232 et p.101*).

En additionnant les rémunérations des différents facteurs de production, on obtient pour le secteur bancaire une valeur-ajoutée d'environ 700 millions de francs.

Masse salariale	106,1
Loyers	99,0
Profits (avant impôt)	491,4
Revenu total	696,5

I.2 Les assurances

On a, pour le secteur des assurances, adopté le même procédé que précédemment.

I.2.1 Les profits

On ne peut malheureusement pas extraire directement des bilans que la loi oblige les compagnies d'assurances à publier régulièrement, l'évaluation de leur chiffre d'affaire ou de leurs revenus nets. Le calcul de leurs profits perçus et loyers versés doit donc se faire indépendamment de celui des revenus du travail et d'entreprise. Le montant des profits bruts est extrait des bilans d'activité publiés deux fois par an par le *Moniteur des Assurances*⁶. Il a fallu y ajouter les polices de capitalisation (baptisées "endowment policies" outre-Manche) offertes seulement par une minorité d'établissements que Paribas domine de toute sa puissance financière⁷. Les profits qu'ils ont enregistrés sont de 12,5 millions, portant le profit total des 81 compagnies d'assurance à 83,6 millions de francs⁸.

6. Source : *Moniteur des Assurances* vol. xxxiv (1912) ; résumé dans *L'Economiste Français*, 27 juillet 1912, 131-2.

7. Les profits, toutes activités confondues, pour la Banque de Paris et des Pays-Bas se montent en 1911 à 29,93 millions de F. qui se répartissent ainsi : commissions = 2,87 ; portefeuille = 6,4 ; transferts = 2,81 ; rentes et autres emprunts d'Etat = 6,2 ; successions = 1,07, soit 15,57 millions pour les activités purement bancaires qui, ajoutées aux profits de l'assurance-capitalisation font un total de 27,65 millions. Bouvier lui octroie en outre des revenus extérieurs de l'ordre de 2,28 millions (cf. BALDY, 1922, tableau XII).

8. Le tableau non reproduit ici est consultable dans DORMOIS, 1992, p. 354.

A ce total, il faut encore agréger les bénéfices (ou les pertes) enregistrés par les compagnies parapubliques, les "sociétés mutuelles" établies généralement avec l'aide des pouvoirs publics. En 1911, les *Sociétés de Secours Mutuel* déclarèrent des profits nets à hauteur de 14,065 millions de francs. Pour les Sociétés d'assurance mutuelle agricole, on peut pour obtenir une mesure équivalente, multiplier la valeur des primes versées (qui est fournie) par un coefficient constitué par le taux de rentabilité obtenu pour les mêmes types de police des compagnies privées⁹.

Le montant des profits agrégés dans le secteur des assurances, privées et publiques, s'établit par conséquent à 86,1 millions de francs.

I.2.2 Masse salariale et loyers

La même méthode que pour le secteur bancaire a été mise en œuvre en utilisant au mieux les informations du *Recensement des professions*. Parmi les 26.975 employés des compagnies d'assurance, 2.926 étaient des cadres gagnant un traitement moyen de 5.000 F par an et les 24.050 employés (masculins à 98 %), un salaire moyen de 1.800 F par an (primes incluses). La masse salariale totale est donc de 57,9 millions à laquelle on doit ajouter la valeur des loyers réels et imputés. Pour l'ensemble du secteur des agences financières, les registres de la patente permettent de calculer une valeur locative moyenne par employé de 370 F par an (cf. supra) ; pour le secteur des assurances, la valeur locative des bureaux est approximativement de 10 millions. La somme des rémunérations des facteurs de production s'établit ainsi à 57,9 + 10 + 86,1, soit 154 millions de francs.

I.3 Autres services financiers

Le recensement de 1906 répertorie, outre les activités de banque et d'assurance, 13.307 employés de services financiers variés qui incluent des percepteurs de loyers, monts-de-piété et diverses agences (d'affaires, de voyages, immobilières, de publicité...). On peut assurer, avec Vera ZAMAGNI (1992, p.41), que la plupart de ces professions d'intermédiaires financiers, pratiquées sur une petite échelle, souvent à l'abri de la curiosité du fisc, pouvaient conférer des revenus élevés à leurs détenteurs. Les renseignements d'ordre salarial collectés par JACQUEMART et BARBARET indiquent néanmoins une forte dispersion de ces revenus d'un bout à l'autre de l'échelle.

Ainsi, en 1910, par exemple, nous savons qu'une charge d'agent de change pouvait coûter entre 500.000 et 1,8 million de francs. Nous pouvons supposer que le taux de rendement pouvait être au minimum de 3,5 % par an, produisant ainsi un revenu annuel de 17.500 à 65.000 F par an, des sommets que peu de hauts fonctionnaires pouvaient se vanter d'atteindre.

La masse salariale pour les services financiers divers s'élèverait à 30,3 m. de Francs¹⁰.

9. Détail in *Bulletin de la Stat. Gén. de la France* vol I/4 (1911), p.162.

10. cf. Tableau 5.17 in DORMOIS, 1992, p.357.

COMPTES DE REVENU DU SECTEUR DES SERVICES FRANÇAIS-1914

Les registres de la patente fournissent les évaluations pour le "Haut commerce et la banque" le ratio de la valeur locative de 475 F, qu'on a appliqué aux 13.307 employés de ce secteur, et obtenu une valeur pour les loyers réels et imputés de 6,32 millions. La somme des rémunérations des facteurs dans cette activité se monte donc à 36,6 millions et celle du secteur financier globalement à près de 887 millions de francs :

Banque	697
Assurances	154
Autres agences	36
Total	887

II. Les professions libérales

Cette branche dont les comptes sont reconstruits, comme pour la précédente par l'approche des revenus, est probablement une de celles pour laquelle nous sommes le plus mal renseignés. Elle intéresse en France un demi-million de personnes. On a utilisé pour cet exercice le même type de sources que précédemment, en particulier les recensements, les guides des professions et les grilles salariales des administrations.

II.1 Professions juridiques

Selon les résultats du recensement de 1911, on comptait à cette date 8.339 avocats (dont 31 femmes), 15.867 notaires, avoués et conseillers juridiques et 30.754 employés (clercs, secrétaires, commis). Les revenus de ces professions, quasi-exclusivement masculines, sont relativement mal connus. LEVASSEUR nous assure que seule une poignée d'avocats parisiens gagnaient plus de 30.000 F par an [LEVASSEUR, 1912, p.442]. Il y avait à cette date 1.949 avocats à Paris dont seuls 947 avaient qualité d'experts près les tribunaux parisiens. Dans l'état de la documentation, nous avons supposé que le revenu médian se situait entre 12 et 15.000 F à Paris et entre 6 et 10.000 F en province. Nous savons d'autre part qu'une charge d'avoué (qui est un office ministériel) valait à Paris, 300.000 F et avons supposé qu'elle devait rapporter en moyenne 4 % l'an à son détenteur, soit environ 12.000 F ; le chiffre a été divisé par deux pour ses confrères de province.

Les notaires sont probablement ceux qui sont le mieux parvenus, jusqu'à nos jours à préserver le secret autour de leurs revenus. En 1910, une étude notariale pouvait valoir entre 400.000 et un million de francs (il y en avait à cette date, 121 dans le département de la Seine qui atteignaient ce prix). La France comptait 7.684 notaires en 1906 et il est probable que leurs effectifs soient

COMPTES DE REVENU DU SECTEUR DES SERVICES FRANÇAIS-1914

demeurés stables jusqu'en 1914¹¹. On a supposé que le prix médian d'un étude était de 700.000 francs à Paris et que son propriétaire pouvait bénéficier d'un rendement de l'ordre de 5 % ce qui produirait un revenu annuel de l'ordre de 35.000 F, soit autant qu'un président de la Cour de Cassation. Pour ses confrères de province, c'est le tiers de ce chiffre qui a été retenu. On obtient pour la corporation un chiffre voisin de 100 millions de francs (102,6 M).

TABLEAU 4

Offices et rémunérations dans les services juridiques : France, 1911

	Nombre		Revenu annuel (F)		Total (M. F.)
	Paris	Province	Paris	Province	
Avocats	1.949	6.930	13.500	8.000	77,4
Notaires	121	7.563	35.000	13.000	102,6
Avoués	2.660		12.000		31,9
Conseillers juridiques	162		7.000		1,1
Commissaires-priseurs	202		10.000		2,0
Huissiers	3.904		2.500		9,8
Maîtres-clerks	6.684		7.500		50,1
Clercs	24.457		1.200		29,4
Portiers	110		1.000		0,1
Total					304,4

Source : *Recensement général de la Population*, 1906 vol.1/3 p.250 ; JACQUEMART, 1910) ; BARBERET (1890) & TURQUAN (1893).

Le chiffre total de 304 millions représente non seulement les revenus du travail, mais aussi les "revenus d'entreprise" ou profits (avant impôt). La rémunération des biens de capital (outre les capitaux) doit être estimée et ajoutée à ce total. L'évaluation de l'Administration des Contributions Directes a assigné en 1910 à chaque cabinet ou étude une valeur locative moyenne de 792 F. Il y avait en 1910 14.939 cabinets ou études qui représentaient une valeur locative cumulée de 11,8 millions. La contribution des services juridiques au produit du secteur tertiaire est donc de l'ordre de 316 millions de francs.

II.2 Les professions de la santé

La nomenclature et les effectifs enregistrés dans les recensements de 1906 et 1911 sont pour ainsi dire identiques : 145.406 employés en 1906, 146.001 en 1911. On a donc mis à profit le classement plus détaillé du premier recensement. Les informations sur les rémunérations des divers personnels sont extraites des rapports de l'Assistance Publique. La plupart des établissements hospitaliers employaient de la main d'œuvre, essentiellement féminine dont les

11. Pour l'ensemble des professions juridiques et par delà les nomenclatures différentes des deux recensements, les effectifs passèrent de 56.274 à 55.341 suggérant ainsi un léger resserrement de ceux-ci.

COMPTES DE REVENU DU SECTEUR DES SERVICES FRANÇAIS-1914

rémunérations étaient inférieures à leur coût d'opportunité (les ordres religieux auxquelles elles appartenaient étant des organisations à but non lucratif).

Les conditions d'emploi du personnel sanitaire présentent en outre des analogies avec le service domestique. Comme les domestiques, les infirmières étaient en général nourries par l'établissement qui les employaient. Certains personnels étaient en outre logés. Il a donc fallu prendre en considération ces paiements en nature pour calculer les rémunérations moyennes. Le coût du logement a été établi en comparant les traitements des personnels internes et externes.

TABLEAU 5

Effectifs et revenus des professions de la santé en France, 1911

Catégorie	effectifs	revenu annuel (en Francs)	revenu total (M.de F.)
Professeurs de médecine	191	18.000	3,44
Médecins			
particulier	19.954	7.000	139,68
hospitalier	431	8.000	3,45
internes	644	2.500	1,61
Dentistes	4.195	5.000	20,98
Vétérinaires	6.588	6.500	42,82
Pharmaciens	4.277	6.000	145,66
Herboristes	1.657	4.000	6,63
Personnel hospitalier			97,10
Chefs de service	1.858	2.250	4,18
Personnel (H)	16.002	1.600	25,60
Personnels (F)	33.448	1.000	33,45
Infirmières-en-chef	1.883	2.500	4,71
Surveillants	5.969	2.100	12,53
Infirmiers (M)	1.739	1.700	2,96
Infirmières	13.005	1.050	13,65

Sources : Assistance Publique *Rapport annuel* (1911) ; Recensement. . . 1911, p. 61-4

Pour les vétérinaires, on a utilisé les registres de la paie des *Services sanitaires départementaux* et du *Service d'hygiène* des abattoirs de la Villette à Paris. C'était, en effet, l'alternative à une carrière indépendante pour les 98 étudiants sortant chaque année de l'École Vétérinaire de Maisons-Alfort (il fallait, selon JACQUEMART, bénéficier de solides recommandations pour entrer dans les services sanitaires de l'Etat). Selon cette même source, les vétérinaires les plus anciennement établis de la capitale pouvaient se targuer de revenus allant jusqu'à 40 ou 50.000 F par an, mais la moyenne se situait entre 10 et 15.000 F. Pour leurs collègues de province, la moyenne se situait entre 6 et 8.000 F pour les départements où l'élevage tenait une place importante et entre 3 et 4.000 F dans les autres.

Pour les pharmaciens, on a basé nos estimations sur le tableau de solde des pharmaciens de l'armée. Ces traitements représentent des salaires monétaires et il faut prendre en compte, pour certains d'entre-eux, les avantages en nature dont bénéficiaient les militaires du rang. Sur un échantillon de 7.000 pharmaciens en 1900, JACQUEMART estimait leur chiffre d'affaire à 84 millions de F. Certaines maisons affichaient des bénéfices bruts de l'ordre de 100.000 F qui laissaient des revenus nets individuels moyens de l'ordre de 12.000 F [JACQUEMART, 1900, p.769]. Nous conservons ce chiffre et assumons que les 17.000 autres empêchaient des revenus quelque peu inférieurs. La base retenue a été le traitement d'un "pharmacien principal de première classe" de l'armée ou de la marine en y ajoutant une "prime" de 1.200 F pour le loyer imputé et 500 F pour la nourriture subventionnée, soit au total un salaire de l'ordre de 8.000 F.

Les dentistes nous sont relativement mal connus du point de vue économique. On sait qu'ils occupaient un statut de beaucoup inférieur à ceux des professions dont il vient d'être question, reflétant la moindre longueur de la durée de leurs études. Il s'agissait encore d'une profession où l'habileté manuelle jouait un rôle prépondérant et qui reliait d'ailleurs les dentistes au monde des artisans. On a estimé que leur revenu annuel moyen devait de situer autour de 5.000 F par an.

Les professions médicales et sanitaires constituent en comptabilité nationale, des activités à but non-lucratif assimilables aux administrations privées. Il faudrait en toute rigueur, disposer d'un échantillon de rapports annuels d'établissement hospitaliers pour pouvoir trancher dans quelle mesure ceux-ci dégagent à long terme des profits substantiels. Pour les professions individuelles, on a donc estimé que la rémunération du facteur entreprise (qualifié ailleurs de profits) était incluse dans les revenus du travail qu'on a retenus.

II.3 Services de nature scientifique ou technique

Cette branche d'activité rassemble des travailleurs intellectuels indépendants : les ingénieurs, dessinateurs et chimistes d'une part et les architectes, géomètres et arpenteurs d'autre part. La reconstruction est faite selon les procédés déjà utilisés précédemment.

Le rapport du *Recensement de 1911* distinguait les professionnels patentés de leur personnel qui constitue un groupe homogène pour les deux catégories sus-citées. On s'est reporté au *Recensement des entreprises* pour déterminer le nombre exact de cabinets qu'on a supposé être dirigés par une seule personne : ce chiffre nous fournit les effectifs des "patrons" et de leurs associés salariés. On a par soustraction déterminé les effectifs du personnel de bureau au *prorata* de l'importance des trois groupes de personnels.

Les revenus du travail des dessinateurs, architectes et chimistes ont été établis à partir de la documentation rassemblée par JACQUEMART. Pour les ingénieurs et les géomètres, on s'est reporté à l'échelle des traitements de ces professions dans les services publics : les manufactures de l'Etat et l'administration du cadastre.

TABLEAU 6

Echelle des revenus annuels dans les professions scientifiques, c. 1910

(en milliers de F)	patrons	employés	auxiliaires	Total *
Ingénieurs	612 x 10,0	6.238 x 5,0	19.308 x 1,5	66,3
Dessinateurs	205 x 6,0	3.399 x 4,5	10.175 x 1,5	31,8
Chimistes	165 x 3,0	1.210 x 2,0	3.865 x 1,5	8,7
Architectes	2.219 x 4,5	7.342 x 2,0	—	25,8
Géomètres	474 x 6,0	3.162 x 3,0	—	12,3
Experts	487 x 7,0	2.988 x 3,5	—	13,9
Débutants	—	—	2.793 x 1,5	5,2
Total				173,3

* en millions de F.

Pour les architectes et géomètres, on observe une différence entre les totaux de 1906 et 1911 de 2.793 employés que nous avons supposé être de nouvelles recrues recevant par conséquent des salaires de débutants.

La valeur globale des loyers imputés calculé par la méthode déjà décrite, s'élève ainsi à 21,5 millions de F pour le premier groupe et à 9,25 pour le second. On a estimé que les 982 cabinets réalisaient un profit moyen de 8.000 F par an pour les architectes et géomètres et de 5.000 F pour les autres. Les revenus des professions scientifiques sont donc de 218 millions de F.

II.4 Services littéraires et artistiques

Cette catégorie englobe des professions et des statuts divers : les intellectuels vivant sur un grand pied, ou au contraire "à la petite semaine". Elle se divise entre deux groupes : l'enseignement privé et le monde des journalistes, publicistes, écrivains, etc. ceux que Balzac décrivait sous le vocable de "la misère en habit noir".

II.4.1 L'enseignement privé

La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905 a fini d'unifier et de nationaliser l'enseignement primaire en plaçant les écoles tenues par des congrégations sous la tutelle de l'Etat. La nationalisation a donc eu pour effet de produire apparemment des économies d'échelle ou bien de réduire l'offre globale d'enseignants : leur nombre total, (privés et publics confondus) passe en effet de 277.900 à 259.600 entre 1901 et 1911, soit une diminution de l'ordre de 10 %. Entre 1906 et 1911 par contre, le nombre total d'enseignants a augmenté de 6.206 qu'on a estimé être la production cumulée des écoles normales, donc pour la plupart des enseignants publics.

Pour établir les revenus individuels, on s'est reporté à l'échelle des traitements dans l'enseignement public. On a considéré en effet qu'en dehors du personnel

religieux dont la fonction d'utilité était différente de celle du reste de la population, le personnel civil avaient des coûts d'utilité semblables dans l'enseignement privé et dans l'enseignement public.

Pour les nombreux religieux encore actifs dans l'enseignement privé, on a considéré qu'ils recevaient une simple allocation de l'ordre de 500 F par an en plus d'être nourris et logés par leur ordre. A l'autre bout de l'échelle figuraient des établissements prestigieux qui devaient, comme le prouvent les archives de l'Ecole Alsacienne récemment ouvertes au public, payer très bien leur personnel. On a donc considéré que les enseignants spécialisés devaient bénéficier de rémunérations marginalement supérieures à celles de leurs collègues des lycées et ceux du secteur concurrentiel (l'enseignement primaire), marginalement inférieurs à ceux de l'enseignement public.

TABLEAU 7

Revenus dans l'enseignement privé, ca. 1911
(en milliers de francs)

Enseignants	directeurs	hommes	femmes	auxiliaires	Total(M.)
non spécifié		3.515 x 4	7.683 x 2,5		33,3
écoles	11.317 x 5	14.991 x 1,8	26.282 x 1	12,939x0,6	116,9
précepteurs		446 x 5	3.290 x 2,5		10,5
dessin		3.228 x 2			6,5
Musique		3.568 x 3	8.360 x 2		27,4
Sport		1.426 x 1,8			2,6
Total					197,1

Curieusement, les lois scolaires ont eu pour effet d'éliminer les écoles confessionnelles qui ne réalisaient pas de profits (et vivaient mêmes de subsides des diocèses) et de laisser subsister les seules qui le puissent : les écoles privées à but lucratif. Il y en avait 11.317 en France en 1911. PUPIN assume qu'elles devaient réaliser un profit moyen de l'ordre de 6.000 F. par établissement, soit cumulativement, 68 millions de F. [PUPIN, 1916, p.76]. On a retenu la valeur locative moyenne par occupant des locaux non-résidentiels et non-commerciaux, soit 215 F. On parvient ainsi à la valeur globale de 22,4 millions pour les loyers imputés et à un revenu global de l'ordre de 297 millions qui est supérieur d'un tiers, à celui retenu par PUPIN (204 millions).

II.4.2 Autres professions à vocation artistique et culturelle

Le recensement de 1911 dénombre 50.195 personnes exerçant dans cette catégorie, comparées aux 46.495 de celui de 1906. Les femmes représentaient un tiers des effectifs d'un ensemble bariolé composé de critiques, journalistes, écrivains, acteurs, danseurs, sculpteurs, peintres, etc. On a supposé que la moitié de ces personnes devaient se contenter d'un salaire "de base" (soit 1.200 F en 1906), que 30 % en percevait une fois et demie la valeur, 15 %, deux fois et demie et que les personnalités des arts et des lettres, soit 5 % du

groupe, jusqu'à dix fois plus. On a ajusté le salaire de base pour prendre en compte une inflation-salaire de l'ordre de 9 % entre 1906 et 1911 et obtenu la distribution présentée au tableau suivant.

TABEAU 8

Distribution des revenus des professions littéraires c. 1911

	effectifs	revenus annuels (F)	Total (M.F.)
50 %	25.097	1.300	32,6
30 %	15.060	2.000	30,1
15 %	7.528	3.250	24,5
5 %	2.510	13.000	32,6

Les revenus cumulés de cette catégorie représente donc 120 millions auxquels on ajoute les salaires des 1.864 écrivains publics à 1.000 F par an, soit un total global de 122 millions.

II.5 Services culturels et religieux

Cette catégorie regroupe des activités à but non-lucratives qui sont considérées en général comme générateurs de bien-être social et qui contribuent à la formation de P.N.B. par les salaires qu'elles versent à leurs employés.

II.5.1 Le clergé

Sous le régime du Concordat, aboli en 1905, il eût été aisé de calculer les revenus salariaux, fixés par convention avec les synodes et consistoires des quatre confessions reconnues par l'Etat (catholique romaine, réformée, luthérienne et israélite) : les traitements des membres du clergé correspondaient à ceux de la hiérarchie civile et militaire. A partir de 1905, les organismes des quatre religions ex-d'Etat durent faire leurs comptes et salarier leurs ministres sur leur patrimoine. On observe en conséquence un effritement des effectifs de ceux-ci : 95.300 en 1901, 91.400 en 1906, 85.400 en 1911.

On a opté ici pour une estimation *a minima* des revenus courants des prêtres, pasteurs et rabbins. Il est certain que les immobilisations financières étaient très importantes surtout dans les anciennes églises territoriales. Le calcul d'une mesure précise devrait affronter le problème de l'évaluation des revenus non salariaux extraits des patrimoines respectifs de ces confessions que ce n'est pas le lieu de tenter ici. Il manque par conséquent dans nos calculs, les avantages en nature et les loyers imputés des bâtiments à vocation religieuse. Les revenus salariés payés au clergé de France et à ses auxiliaires représente environ 70 millions de F en 1911.

II.5.2 Sociétés et associations à but non lucratif

Un nombre appréciable d'associations non religieuses, la plupart formées ou réformées aux termes de la loi de 1901, employaient 8.772 personnes qui se répartissaient en sociétés d'entraide et de secours (6.167), académies (442), bibliothèques privées (21) et Chambres de commerce (2.142). Suivant PUPIN, nous supposons que ces employés étaient rétribués au taux de base de 1.200 F par an [PUPIN, 1916, p. 78] et produisant ainsi un revenu cumulé de l'ordre de 10,5 millions de F.

TABLEAU 9

Récapitulation des comptes de revenu des professions libérales
(en millions de F)

Services juridiques	316
Services de santé	461
Services scientifiques & techniques	218
Services littéraires & artistiques	420
Services religieux & culturels	81
TOTAL	1.496

III. Activités commerciales et distribution

La caractéristique dominante du secteur de la distribution en France est à la veille du premier conflit mondial, la surreprésentation écrasante des établissements de petite taille dont la majorité ont moins de 10 employés. Elle dérive à l'évidence du faible niveau d'urbanisation du pays et de la dispersion géographique consécutive des points de vente.

Nous ne disposons donc pas, même pour des échantillons de points de vente dont il resterait à établir la représentativité, de comptes de transactions même partiels qui nous permettraient d'évaluer le produit du secteur tout entier. Pour parvenir à cet objectif, il nous faut nous résoudre à un compromis : calculer d'une part le produit à partir d'une estimation séparée des rémunérations des différents facteurs de production et de l'autre tâcher d'obtenir une évaluation des flux de biens distribués et y affecter des taux de marges pour obtenir le revenu brut des professions commerçantes.

Pour juger du degré de réalisme des résultats de compromis qu'on aura obtenu par l'une et l'autre méthode, on a tenté en fin d'examen de les confronter à ceux qu'on obtiendrait par une extrapolation rétroactive, en utilisant les indices appropriés de volume et des prix, en exploitant les informations livrées par les chiffres agrégés du premier impôt sur le chiffre d'affaire introduit en 1919.

III.1 L'approche par les revenus

III.1.1 Revenus du travail

Le tableau suivant fait figurer les revenus individuels moyens qu'on a retenus à l'aide des sources examinées précédemment, pour estimer la masse salariale

COMPTES DE REVENU DU SECTEUR DES SERVICES FRANÇAIS-1914

totale. Auparavant, il a fallu définir une distribution des employés du secteur en croisant les informations du recensement des professions et celui des établissements.

Le résultat obtenu pour la masse salariale est de 1758 millions de F (supérieure de 21 % à l'estimation de PUPIN).

TABLEAU 10

Effectifs et revenus annuels dans le secteur commercial par catégorie en 1911

	Propriétaires/Gérants				Employés				TOTAL	
	hommes		femmes		hommes		femmes		M.F.	
Boutiquiers	185.1	2,0	109.8	1,4	256.1	1,2	90.8	0,7	653.7	900
Traiteurs	23.8	2,5	31.9	1,8	9.0	1,5	11.5	0,9	76.4	139
Epiciers	70.3	2,2	119.1	1,5	39.5	1,4	10.5	0,8	240.0	397
Maraichers	11.3	2,2	13.5	1,5	3.1	1,4	10.3	0,8	29.1	50
Bouchers	41.5	2,8	24.5	1,8	46.0	1,3	1.5	1,0	115.5	222
Forains	26.4	1,2	12.2	0,6	8.7	1,0	3.4	0,5	51.0	50

col.1 : effectifs (en milliers) ; col.2 : revenus annuels (M.F.)

Sources : *Résultats du Recensement de la Population 1911* vol.1.3, pp 63-4

III.1.2 Revenus du capital

Loyers imputés. Selon la Direction des Contributions Directes, la valeur locative moyenne des 1,477 millions d'établissements commerciaux était en 1910 de 650 F soit trois fois moins que pour les institutions financières (2.150 F) ou les entreprises industrielles (2.300 F) [*Annuaire Statistique, 1946, p.212**].

Profits. On a estimé les profits cumulés des entreprises commerciales d'une façon indirecte en utilisant les observations compilées dans le but de l'établissement de l'impôt sur les profits industriels et commerciaux en 1919. Les comptables du fisc ont estimé cette année-là que l'ensemble des profits taxables s'était élevé à 11.933 millions de francs répartis en six groupes.

Pour parvenir à une estimation des profits commerciaux pour l'année d'observation (1911), il a fallu procéder à plusieurs opérations et ce faisant se soumettre à un certain nombre d'hypothèses :

1. que le volume d'activité était sensiblement le même en 1919 et en 1911 bien que le nombre de commerce ait diminué de 217.000 unités ;
2. que l'utilisation de l'indice des prix de gros général (45 articles) calculé par la SGF soit justifiée pour une période relativement courte¹².
3. qu'il ne se soit pas produit de transformations radicales dans l'organisation de la distribution commerciale en France entre ces deux dates.

Du total déflaté par l'indice des prix, il a fallu exclure les profits de l'industrie et des services financiers et ne considérer que les 367.000 points de vente

12. Les prix de gros, à s'en fier à cet index, auraient été multipliés par 3,64 entre 1911 et 1919.

patentés redistribués dans les six classes selon leur chiffre d'affaires. A s'en tenir à cette méthode, on obtient des profits agrégés à hauteur de 640 millions de F. (les profits ne représenteraient que 20 % du CA, ce qui paraît tout à fait plausible). En y ajoutant les revenus salariaux et les loyers, on obtient une valeur ajoutée dans la distribution de l'ordre 3,36 milliards de francs, résultat est très proche de celui de PUPIN (3,255 milliards).

III.2 Approche par les consommations

La procédure correcte pour évaluer la valeur ajoutée brute de la distribution consiste à affecter les indicateurs de flux de biens de taux de marge pour le commerce de gros d'une part et le commerce de détail d'autre part, taux qui sont construits à partir de l'analyse de la structure de coûts.

III.2.1 Les consommations totales

Pour l'année 1911 la consommation alimentaire aurait été de l'ordre de 12,826 milliards de francs (soit 46,6 % du total) et celle pour les consommations non-alimentaires, de 14,862 milliards [LÉVY-LEBOYER, 1985, p 35]. La répartition de ces consommations peut être obtenue pour un échantillon représentant environ 45 % du total à partir des sondages de la SGF.

III.2.2 Marges commerciales brutes

En l'absence d'étude de la structure des coûts, on doit tâcher de reconstruire ces variables à l'aide des informations à notre disposition et après avoir soustrait l'auto-consommation. L'opération consiste en trois inconnues :
 $MN = MB - CO$

avec MN : marges nettes = profits bruts

MB : marges brutes

CO : coûts opérationnels.

La première étape consiste donc à calculer des indices de marges brutes dans le commerce de détail. Pour les consommations alimentaires, nous disposons pour 21 articles de séries de prix de gros et de prix au détail. Sur cette base, on a donc pu calculer un taux de marge brute global qui représente 25 % du chiffre d'affaire collectif. Pour les produits non-alimentaires, nous n'avons pu obtenir qu'une liste de 15 produits manufacturés. Le taux de marge brute est plus élevé du double dans ce cas puisqu'il représente 39 % du chiffre d'affaire.

Ces résultats primaires s'avèrent du même ordre de grandeur que les taux de marges calculés pour le commerce italien en 1938 par Vera ZAMAGNI et qu'elle applique à la reconstruction des comptes de produit du secteur des services en 1911. Ils sont à comparer aux taux de marges de magasins à succursales multiples comme ceux étudiés pour 1910 par LAMBRECHTS entre 26,8 et 29,8 % selon les produits, correspondant à des taux de profits finaux de 3,4 et 4 % respectivement [LAMBRECHTS, 1910, p.12].

La seconde étape consiste à éliminer les coûts intermédiaires, en particulier les coûts de transport pour obtenir des taux de marges nettes. ZAMAGNI obtient un rapport Marges nettes/Marges brutes de l'ordre de 79 % pour les produits alimentaires et de 82 % pour les produits non-alimentaires. Malheureusement,

nous en sommes réduits à nous contenter de raisonnements inductifs. Ce qu'il faut garder en mémoire, c'est que "les variations des marges d'une entreprise commerciale à l'autre étaient énormes" et que "les taux de marges nettes tendaient à fluctuer en raison inverse du chiffre d'affaire" [DUNLOP, 1929, p. 364]. Cet auteur dans son enquête sur les marges commerciales dans les magasins de détail de Londres et des villes de province britanniques en 1925, obtient des marges nettes allant de 4,4 % pour les produits alimentaires à 17,7 % pour les produits manufacturés (par rapport au chiffre d'affaires). Les indices comparables calculés par ZAMAGNI pour l'Italie sont de 14,9 % et de 26,3 % respectivement. Est-il déraisonnable de supposer que la situation du commerce de détail en France se trouvât dans une position intermédiaire entre la Grande-Bretagne de 1925 et l'Italie de 1938 ?

III.2.3 Marges nettes et profits nets

Si les taux de marge brute pour l'ensemble du commerce des produits alimentaires était de l'ordre de 25 %, il ne semble pas irréaliste de supposer que les taux de marge nette aient pu se situer à hauteur de 8 % comme ce semble avoir été le cas pour le commerce de détail britannique. Pour les produits non alimentaires, la confrontation des résultats de DUNLOP et ZAMAGNI nous amène à penser que le taux de marge nette se situait dans la région de 15 %. Avant d'appliquer ces taux aux chiffres des consommations, il convient de soustraire l'autoconsommation qui échappe en tant que telle aux circuits de distribution commerciaux. Celle-ci tend en effet à être plus élevée à mesure que la société est plus rurale. Elle était, selon ZAMAGNI encore de l'ordre de 30 % pour l'Italie des années 30. MARCZEWSKI de son côté estime qu'elle devait se situer entre 20 et 25 % pour la France de l'immédiat avant-guerre. De tels rapports se traduiraient en termes de valeur de la consommation effective en une somme de 2.500 millions de francs (1.700 pour les produits alimentaires et 800 millions pour les autres).

Il faut enfin prendre en compte, c'est-à-dire ajouter les profits du commerce de gros, en suivant les observations de ZAMAGNI.

TABLEAU 11

Marges brutes et nettes dans les commerce de détail et de gros

Produits	DETAIL		GROS	
	alimentaires	manufacturés	alimentaires	manufacturés
Consommation (en Mds de F)	12,826	14,862	12,826	14,862
Chiffre d'affaires (%)	70	75	70	80
Id. (M. de F)	8.978	11.147	8.978	11.890
Marges nettes (%)	8	15	2.5	7
Profits bruts (M. de F)	718	1.672	225	832

Les marges brutes dans le commerce de gros représentaient environ le quart de ce qu'elles étaient dans le commerce de détail, soit 7 % et les marges nettes

variaient dans les mêmes proportions de 8 à 2,5 %. Le produit net du commerce de gros des produits alimentaires peut ainsi être évalué à 225 millions. Pour les produits non-alimentaires, une plus grande proportion passait entre les mains des grossistes, soit les trois quart du volume de biens qui parvenaient au consommateur final. Pour les marges brutes des produits manufacturés, on a retenu un taux de 14,7 % (moins de la moitié de ce qu'il était dans le commerce de détail). Il faut également inclure dans cette estimation le commerce de gros des matières premières. Le volume du commerce de gros des biens manufacturés et des matières premières représente 60 % du volume distribué au détail. Dans une telle éventualité, cela signifierait une marge nette pour le commerce de gros de l'ordre de 7 % à l'exclusion des coûts de transport.

III.3 Débitants de boissons, restauration et hôtellerie

Il est d'usage de traiter cette catégorie de commerces séparément. Elle faisait l'objet d'une surveillance attentive de la part des pouvoirs publics, pour des raisons avouables de protection de l'hygiène publique et pour des raisons plus inavouables de rendement fiscal : elle jouait en effet le rôle de percepteurs d'impôts indirects. Les revenus de ces professions nous sont malheureusement peu connus principalement parce que ses limites étaient floues. En plus des débitants dûment patentés et contrôlés, il existait en effet près d'un million de bouilleurs de cru et un million et demi de vigneron qui vendaient directement une partie de leur production au consommateur.

III.3.1 Cafés et débitants de boissons

Le recensement des entreprises n'enregistre l'existence que de seulement 65.446 cafés *stricto sensu* employant 254.052 personnes. Pour évaluer leurs revenus salariaux, on a divisé leur main d'œuvre en quatre classes auxquelles on a affecté un revenu annuel moyen : 1.500 F pour les gérants et 800 pour les gérantes, 1.000 F pour les serveurs et 600 F pour les serveuses (pourboires compris). On a établi en outre, une répartition des revenus des propriétaires selon la taille de l'établissement qu'ils dirigent, grâce à laquelle on peut obtenir la masse des revenus perçus par ceux-ci.

TABLEAU 12

Répartition des revenus des débitants de boissons c. 1910

Taille nbre d'employés	revenu annuel en francs	Nombre	Total (M. de F)
aucun	1.500	29.891	44,8
un	1.800	27.348	49,2
deux	2.500	4.962	12,4
3-4	4.000	1.813	7,2
5-10	8.000	371	3,0
+ 11	12.000	57	0,7

Source : *Bulletin de Statistique et de Législation Comparée* 72 (1912), p.158-9.

On est alors en mesure de calculer les revenus cumulés des différentes classes de personnel. La somme de ces revenus se monte à 290 M. de F.

III.3.2 Restauration et hôtellerie

Nous n'avons pas les moyens de deviner le nombre de repas servis et de chambre-nuits louées dans l'ensemble du réseau hôtelier français. Nous sommes donc condamnés au pis-aller d'évaluer les revenus du personnel des hôtels-restaurants. Pour les 55.673 hôtels et restaurants répertoriés, on compte 115.970 propriétaires-gérants (dont 61.000 femmes) et 44.315 employés (dont un quart de femmes).

Pour les revenus du travail, la coutume étant de fournir le logis et le couvert aux employés des hôtels et restaurants, on doit ajouter aux gages et salaires payés en argent des allocations correspondant à ces avantages en nature ainsi que les pourboires. Pour agréger la masse salariale, on a séparé le personnel de base du personnel de direction. Pour la première catégorie, on a estimé le revenu moyen annuel à 1.100 F pour les hommes et à 800 F pour les femmes ce qui produit un revenu collectif de l'ordre de 46,5 millions. On a réparti les propriétaires et gérants, en six classes selon la taille de l'établissement qu'ils dirigeaient.

TABEAU 13

Répartition des revenus des hôteliers-restaurateurs c. 1910

Taille établissement nbre d'employés	Nombre	Revenu en francs	Total (M. de F)
aucun	14.229	1.500	21,3
un	38.145	2.000	76,3
deux	1.959	5.000	9,8
3-4	856	10.000	8,6
5-10	338	15.000	5,1
+ 11	92	25.000	2,3

En observant cette répartition, on obtient un revenu global de 113,6 M. de francs pour 55.673 propriétaires-gérants. Il faut, en outre, prendre en compte 60.197 femmes dont la plupart sont les épouses des précédents et qui géraient leur commerce de concert avec eux. On a supposé que c'était le cas des 55.673 "épouses hypothétiques" des propriétaires-gérants qui percevaient un revenu de moitié inférieur au leur et par conséquent collectivement une somme de 56,8 millions de francs. Pour les 4.524 femmes gérantes de plein droit, on a jugé qu'elles gagnaient des salaires à hauteur de 2.000 F par an, soit collectivement 9 M.F.

Les revenus du travail dans le secteur hôtelier s'élèvent par conséquent en 1911 à 226 M.F et forment avec les débitants de boisson une contribution de l'ordre de 690 M.F au P.N.B. Le tableau suivant récapitule les conclusions et les résultats obtenus.

TABLEAU 14

Produit net du secteur commercial en 1911
(en millions de francs)

Revenus		Consommations	
main d'œuvre	2.272	Détail : produits alimentaires	718
loyers	238	Id. : prod. manufacturés	1.672
profits	641	Gros : prod. alimentaires	225
		Id. : prod. manif. et mat. premières	832
total	3.151	total	3.447

L'estimation "de compromis" de la valeur-ajoutée de la distribution devrait être la moyenne arithmétique des deux totaux cités ci-dessus, soit 3,3 milliards très proche de l'estimation de PUPIN. Il nous semble, en dernière analyse, que l'estimation par l'approche des revenus sous-estime le produit et qu'il serait donc préférable de nous en tenir à l'évaluation par les consommations, soit environ 3,45 milliards.

IV. Les services domestiques et personnels

IV.1 Distribution et revenus de la main d'œuvre domestique

Le service domestique représentait en France avant 1914 et comme dans d'autres pays, le premier employeur du secteur tertiaire (25 %¹³ en France) : on dénombrait en 1911, 1,658 million de domestiques en France. De plus, les services dits "personnels" sont pris en compte séparément : il s'agit des blanchisseurs et blanchisseuses, des coiffeurs, barbiers, manucures, etc. et des ramoneurs de cheminée. Dans le but de faire correspondre la nomenclature de l'enquête sur les salaires et celle des professions, on a utilisé le recensement de 1906 qui dénombre dans les professions 946.293 personnes répertoriées comme "domestiques" en 1906. Les effectifs sont quasiment stables jusqu'en 1911 (diminution de 1,8 %). Il y a de fortes présomptions pour que ces chiffres ne représentent que l'emploi urbain. Il y avait en effet outre celui-ci, 746.100 domestiques de fermes comptabilisés dans le secteur primaire (en 1911).

Pour les salaires payés en argent, nous pouvons nous reporter à l'enquête sur les salaires et la durée du travail conduite en France systématiquement à partir de 1906 et dont il a déjà été question. Pour le calcul des avantages en nature,

13. Si on y inclut les domestiques de ferme qui représentaient 45 % du total.

COMPTES DE REVENU DU SECTEUR DES SERVICES FRANÇAIS-1914

l'enquête nous livre la différence entre les gages d'un domestique logé et d'un domestique non-logé ; en outre, PUPIN avait estimé à 1,50 F par jour et par personne le coût de la nourriture soit une somme de 548 F en moyenne sur l'année.

TABLEAU 15

Effectifs, revenus individuels et masse salariale des domestiques 1911

	Hommes		Femmes		masse salariale
	effectifs	revenus	effectifs	revenus	
Cuisiniers	4.573	2.250	89.668	1.050	104
Valets, femmes de chambre	80.653	1.350	511.310	1.160	697
Cochers	13.379	1.620			22
Chauffeurs	3.829	2.120			8
Gouvernantes			4.129	1.160	5
Nourrices			98.417	1.050	103
Concierges	14.794	1.350	55.536	700	59
Gardiens	234	1.400	3.808	700	81
Total	177.591		758.739		1.079

effectifs : nombre de personnes ; revenus : en F. ; masse salariale : en millions de francs

Source : "Enquête sur les salaires des domestiques et gens de maison," *Bulletin de la Statistique Générale de la France* t. III fasc. 4 (1914) p 371.

Le tableau ci-dessus présente les résultats obtenus sur la base des informations fournies par le recensement et les données sur les salaires. Ayant soustrait de l'estimation finale, les revenus de ceux qui ont apparemment déserté le service domestique entre 1906 et 1911, le produit ainsi ajusté serait donc de 1.071 M.F.

IV.2 Services personnels

Cette catégorie avait alors commencé à recruter des artisans indépendants dont la plupart étaient issus du service domestique proprement dit. En 1911, celle-ci est encore, comparée à la situation britannique, relativement sous-développée et représente seulement 4 % des effectifs du service domestique proprement dit. Pour évaluer les revenus de cette activité, on s'est basé sur l'enquête sur les salaires et la durée du travail dans les villes de plus de 10.000 habitants qui définit pour chaque profession des valeurs moyennes nationales. Ainsi, pour les coiffeurs : 300 jours de travail par an à 4,37 F par jour ; pour les blanchisseuses, 200 jours par an à 2,25 F par jour.

TABLEAU 16

Effectifs et revenus salariaux dans les services personnels, France 1911

	effectifs	revenus annuels F	masse salariale (M. de F)
Bains-douches	2.927	1.250)
Teinturiers	2.529	1.250	
Masseurs	1.444	1.250	
Coiffeurs, barbiers	58.344	1.325	75,3
Nourrices	10.047	400	4,0
Blanchisseurs	10.888	900	9,8
Blanchisseuses	198.690	450	89,4
Total			185,8

Notre estimation du revenu net cumulé des services domestiques et personnels s'élève par conséquent à la somme de 1.265 millions (soit un tiers de plus que celle de PUPIN).

V. Transports, communications et services publics

V.1 Les transports

La comptabilité du secteur des transports est rendue aisée par les travaux réalisés dans ce domaine pour le XIX^e siècle. TOUTAIN, par exemple, a reconstruit des séries d'indices annuels de la valeur-ajoutée dans ce secteur pour la période 1830-1965 [TOUTAIN, 1967]. Plus récemment LÉVY-LEBOYER a publié dernièrement une série de produit net pour le même secteur qui prend en compte en particulier les travaux sur la capitalisation des compagnies de chemins de fer de CARON et sur la navigation intérieure de MERGER [LÉVY-LEBOYER, 1985, p.326]. Nous sommes davantage enclins à nous guider sur les estimations de LÉVY-LEBOYER qui sont les dernières en date. Nous mettons néanmoins TOUTAIN à contribution pour la détermination de l'importance relative des différents modes de transport à l'intérieur du secteur : la désagrégation du produit permet en effet de confronter les évaluations pour l'année de référence avec les indices de volumes dont on peut disposer par ailleurs.

La navigation fluviale et maritime a vu pendant cette période, et malgré son développement au cours du XIX^e siècle, sa part diminuer puisque le fret qu'elle transportait collectivement ne représentait qu'un peu plus du quart du volume de marchandises transportées par voie ferrée. On peut ainsi s'attendre a priori à une relative infériorité des transports français relativement aux britanniques

COMPTES DE REVENU DU SECTEUR DES SERVICES FRANÇAIS-1914

de part la longueur supérieure de ses réseaux (et donc leur rentabilité plus incertaine) et leur moindre intensité en capital.

TABLEAU 17

*Répartition du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée,
et du produit net dans les transports en 1911*

(en millions de F)	C.A.	VA (1905-13)	%	VA (1911)
Routes	870	435	19,7	454,7
Canals & voies navigables	82	71	3,2	73,9
Chemins de fer	1,828	1,569	70,9	1.636,4
Autres moyens de transport		111	5,0	115,4
Transports internationaux		27	1,2	27,7
Total		2,213	100	2.308

Sources : TOUTAIN, 1967, pp 289-90 ; LÉVY-LEBOYER, 1985, Table AII

V.2 Les communications et les administrations

Ce sous-secteur a fait l'objet d'une étude en profondeur qui ne sera pas reprise ici¹⁴. L'administration des Postes, Télégraphes et Téléphones, contrôlée par l'Etat, était soumise à la discipline budgétaire. L'abondance des comptes de la valeur-ajoutée suggère l'existence de compensations entre les différents services. Les moyens de communication rapide (télégraphe et téléphone), chroniquement déficitaires, étaient de fait subventionnés par les services postaux.

Pour les services publics administratifs, on a utilisé la procédure de J.W. KENDRICK et de Vera ZAMAGNI (1992) pour reconstruire leur valeur ajoutée en utilisant les documents comptables du *Compte général de l'administration des finances* pour 1911¹⁵. Cette mesure ne doit pas être confondue avec la consommation des administrations utilisée à d'autres fins.

14. cf. DORMOIS, "Productivité, efficience et profitabilité des systèmes de communication en France et en Angleterre à la veille de 1914", *Histoire, Economie, Sociétés* vol. 15 (1995) à paraître.

15. cf. J.-P. DORMOIS "Productivité et efficience comparées des administrations publiques en France et au Royaume-Uni avant 1914", *Etudes et Documents* du Comité pour l'Histoire Economique et Financière de la France (1995) à paraître.

COMPTES DE REVENU DU SECTEUR DES SERVICES FRANÇAIS-1914

TABLEAU 18

Comptes d'affectation des P.T.T. en 1911
en millions de F

1. Rémunérations	245,9
1.1 Salaires et traitements	203,3
1.2 Contributions sociales	40,9
1.3 Autres allocations	1,7
2. Loyers	12,3
3. Consommations intermédiaires	64,8
3.1 Acheminement du courrier	21,8
3.2 Transferts aux chemins de fer	1,9
3.3 Transferts aux entrepôts	8,7
3.4 Dépenses d'équipement	31,1
4. Amortissement	9,8
Total	332,8

Source : *Compte général des Dépenses Publiques*, Exercice 1911, IV^e partie, p 210-16

TABLEAU 19

Produit net par ministère dans les services administratifs en 1911
en millions de F

Finances	198,4
Justice	42,9
Affaires étrangères	10,1
Intérieur	16,2
Guerre	4,3
Colonies	4,5
Marine	95,9
Instruction publique	294,0
Commerce & Industrie	5,8
P.T.T.	[255,7]
Travail	19,9
Travaux publics	48,5
Total	740,5

Source : DORMOIS, 1992, p. 460-525.

VI. Logement

Il est de coutume d'inclure dans les comptes de produit du secteur tertiaire une allocation qui représente la valeur locative des habitations à usage résidentiel : elle comprend les loyers réels et les loyers imputés des propriétaires-résidents. En la rapportant à la population, on peut avoir une idée de la qualité respective moyenne des habitations dans les deux pays. La situation de l'habitat résidentiel est assez bien connue étant donné que le système fiscal mis en place par la Révolution reposait essentiellement sur l'évaluation de la propriété immobilière : l'impôt foncier figurait parmi les "quatre vieilles" et à cet effet, le cadastre était révisé à intervalle régulier. Les rôles de l'impôt foncier dénombrèrent, en 1910, 9,416 millions de bâtiments à usage résidentiel et 137.000 usines dont la valeur locative totale est estimée par les experts fiscaux à 3,622 milliards de francs. Dans cette somme, 1,18 milliard était attribué aux édifices à vocation industrielle ou commerciale, laissant un total de 2,334 milliards pour la valeur des habitations. De ce total, il faudrait attribuer environ 425 millions à la population non imposable [*Annuaire Statistique*, 1946, p. 211*].

TABEAU 20

Récapitulation des comptes de revenu du secteur tertiaire en 1911
en millions de F

1. Banque, Assurance, Services financiers	890
2. Professions libérales	1.473
3. Commerce et Distribution	3.447
4. Services domestiques	1.265
5. Transports	2.308
6. Communication	256
7. Administrations publiques	741
8. Logement	2.334

Ces résultats sont-ils compatibles avec les travaux récents de comptabilité nationale? Les séries de long terme établies par LÉVY-LEBOYER ont adopté une répartition du produit plus simplifiée. Néanmoins, il est aisé de voir que les présents résultats pour l'année 1911 ne divergent pas de façon significative de ses propres estimations :

TABEAU 21

Comparaison d'estimation des revenus du secteur tertiaire pour 1911

(en millions)	LÉVY-BOYER	DORMOIS
Transport	2.308	2.308
Services publics	954	997
Services privés	7.092	7.075
Logement	2.880	2.334
Total (logement exclu)	10.354	10.380

Par contre la présente évaluation est supérieure de 10 % à celle quasi-contemporaine de PUPIN (1916) et de loin inférieure (de l'ordre de 50 %) à celle de J.-C. TOUTAIN (1987).

Dans l'état de nos connaissances, la France se place donc, comme l'avait suggéré HARTWELL (1976) dans le troisième groupe des pays qui n'ont pas encore accomplie la "mue" de la "révolution des services". Sa partition divisait les pays du monde "avancé" selon la place des services dans leur PNB : dans le premier trônait, seule, la Grande-Bretagne ; dans le second se trouvaient les économies où le tertiaire produisait plus de 30 % de la valeur ajoutée (Etats-Unis, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Suède) ; dans le dernier, ceux où elle était encore inférieure à 30 %. La France y cotoie, par ordre décroissant, le Danemark, l'Italie, l'Autriche-Hongrie, l'Espagne et le Portugal, tous pays où le secteur agricole occupe encore en 1914 une place prépondérante. Mais le poids collectif des services dans une économie n'est qu'un pauvre indicateur de son état de développement car, comme le montre O'BRIEN (1983), certains d'entre-eux exploitent simplement des rentes de situation sans égard à leur contribution réelle à l'économie. En ce sens, un exercice de reconstruction des comptes de revenus comme celui-ci touche ici ses limites. O'BRIEN pense qu'il faut faire la distinction entre les services liés directement au processus d'industrialisation (transports, finance et distribution) et ceux qui tendraient à tomber dans la catégorie qu'on vient de décrire où les effets de rente sont *a priori* importants (services personnels, professions libérales, administrations).

Mais, si on compare la contribution respective de ces diverses branches au produit sectoriel entre différents pays (tableau suivant), on n'observe pas de divergence marquée entre les pays des trois groupes qui sont représentés. Certes, la France partage avec l'Italie une place importante accordée à la distribution, mais cela est aussi vrai pour les Etats-Unis. Elle a, en outre, comme le Royaume-Uni, une population de domestiques imposante, mais les activités financières fournissent également la plus forte part de la valeur ajoutée des services.

TABLEAU 22

*Répartition des différentes branches des services c. 1911
en pourcentage*

	France	Roy.-Uni	Allemagne	Italie	Etats-Unis
Transports	22,2	20,5	23,8	17,3	25,0
Finance	8,6	7,2	4,0	5,3	7,9
Distribution	33,2	25,3	27,1	42,1	37,3
Personnel	12,2	19,9	9,2	3,2	7,1
Professions	14,2	16,1	16,3	15,0	15,7
Administrations	9,6	11,0	19,7	17,1	7,0

Sources : FEINSTEIN, 1972, Tableau XXV et GEMMEL & WARDLEY, 1990, p.300 ; HOFFMANN, 1965, p.455 et HOLTFRERICH, 1983, p.128-129 ; ZAMAGNI, 1992, p.71 ; GALLMAN & WEISS, 1969, p.358.

En tout état de cause, il semble que la frontière technologique ne-passe pas entre les différentes branches "modernisées" et "non-modernisées" composant le secteur des services, mais à l'intérieur même de celles-ci. La révolution industrielle y a progressé comme pour l'industrie manufacturière, par "tache".

OUVRAGES CITÉS EN RÉFÉRENCE

1. Sources d'information

- ANNUAIRE CHAIX (1914) *Les principales sociétés par actions*, Paris, Imprimerie Chaix, 23^e année.
- BALDY J. (1922) *Les banques d'affaire en France depuis 1900*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence.
- BARBERET J. (1900) *Le travail en France. Monographies professionnelles*, Paris, Berger-Levrault, 7 volumes.
- BERNARD J. (1911) "La statistique des transports de diverses denrées en France et en Angleterre", *Journal de la Société Statistique de Paris*, vol. LII, pp 12-15.
- BIENAYME G. (1899) "Le coût de la vie à diverses époques. Gages de domestiques", *Journal de la Société Statistique de Paris*, vol. XL/11, pp 366-385.
- CADOUX G. (1907) "Contribution à l'étude des salaires et du coût de la vie des ouvriers des grandes villes", *Journal de la Société Statistique de Paris*, vol. XLVIII, pp 409-420.
- CHAUDIN P. (1909) *Les formes modernes du commerce de détail*, Lille, Imp. "La Gutenberg".
- CUSENIER M. (1912) *Les domestiques en France*, Paris, Marcel Rivière.
- DECOURTEMANCHE J. (1914) *Manuel des valeurs cotées en coulisse à la Bourse de Paris*, Paris, Desfossés & Fabre, (8^e édition).
- DUNLOP W.R. (1929) "Retail profits", *Economic Journal* vol. XXXIX, pp 357-370.
- FOURASTIÉ J. (1964) *Documents pour servir à l'histoire de la théorie des prix*, Tome II, Paris, Armand Colin.
- FROBERT J. (1903) *L'orientation actuelle de l'activité des banques de dépôt en Angleterre, en Allemagne et en France*, Paris, Giard & Brière.
- GUIBERT A. (1931) *Les tendances modernes de la concurrence et le commerce de détail*, Paris, Les Presses Modernes.
- GUYOT Y. (1909) *Le commerce et les commerçants*, Paris, Doin.

COMPTES DE REVENU DU SECTEUR DES SERVICES FRANÇAIS-1914

- GUYOT Y. & RAFFALOVITCH A. (1901) *Dictionnaire du commerce, de l'industrie et de la banque*, Paris, Guillaumin, 2 volumes.
- HARISTOY J. (1909) *Le marché financier en France*, Paris, Alcan.
- JACQUEMART P. (1910) *Professions et métiers. Guide pour le choix d'une carrière*, Paris, Alcan, 2^e édition.
- LAMBRECHRS H. (1910) *Les procédés d'exploitation du grand commerce et leur application au petit commerce*, Paris, Société d'Economie Sociale.
- MARTIN DE ST-LÉON E. (1911) *Le petit commerce français. Sa lutte pour la vie*, Paris, J. Gabalda.
- MINISTÈRE DES FINANCES (1912) "Statistique des fabriques, entrepôts... soumis au contrôle des agents des contributions indirectes en 1911", *Bulletin de Statistique et de Législation Comparée* 36^e année vol. 72 (août 1912), pp 155-167.
- MINISTÈRE DES FINANCES (1912) "Les successions déclarées en 1911", *Bulletin de Statistique et de Législation Comparée* 36^e année vol. 72 (décembre 1912), pp 641-662.
- MINISTÈRE DES FINANCES (1913) "La Caisse Nationale d'Assurances en cas de décès et d'accidents en 1911", *Bulletin de Statistique et de Législation Comparée* 37^e année vol. 73 (Janvier 1913), pp 52-70.
- MINISTÈRE DU TRAVAIL (1909) *Enquête sur le placement des ouvriers, employés et domestiques*, Paris, Imprimerie Nationale.
- PUPIN R. (1916) *La richesse de la France devant la Guerre*, Paris, Marcel Rivière.
- PUPIN (1919) "La balance économique de la France en 1912 et en 1915", *Journal de la Société Statistique de Paris* vol. LVII n° 10, pp 392-403.
- SCHLOSS D. (1902) *Les modes de rémunération du travail*, Paris, Dunod.
- SCHWARZBOURG M. (1937) "Les fonds de commerce en 1910 et en 1934", *Journal de la Société Statistique de Paris* vol. LXXVIII n° 10, pp 333-342.
- TURQUAN V. (1893) *Guide pratique des jeunes gens pour le choix d'une carrière*, Paris, F. Ciret.
- TURQUAN V. (1901) *La fortune de la France*, La Réforme Sociale vol. XIX.
- ULMER H. (1926) "Les échanges intérieurs en 1925", *Revue d'Economie Politique* vol. XL, pp 406-419.

2. Etudes récentes

- BOUVIER J., FURET F. & GILLET M. (1965) *Le mouvement du profit en France au XIX^e siècle*, Paris-La Haye, Mouton.
- CROSSICK G. & HAUPT H.-G. (éd.1984) *Shopkeepers and Master Artisans in 19th Century Europe*, Londres, Methuen.
- FERRAND F. (1969) *Les mesures de la rentabilité dans le commerce de détail*, Thèse de droit, Université de Rennes, 2 volumes.
- FUCHS V.R. (1969) *Production and Productivity in the Service industries*, New York, Columbia University Press (NBER).
- GEMMEL N. (1986) *Structural Change and Economic Development : the Role of the Service Sector*, Londres, Macmillan, 1986.
- GEMMEL N. & WARDLEY P. (1990) "The Contribution of Services to British Economic Growth, 1870-1914", *Explorations in Economic History* vol. 27 n° 3, pp 299-321.
- GERSCHENKRON A. (1952) "Problems of Measuring Long-term Growth in Income and Wealth", in *Economic Backwardness in Historical Perspective* Cambridge, Belknap Press, 1986.,
- GOLDENBERG L. (1946) "Savings in a State with Stationary Population", *Quarterly Journal of Economics* vol. 61, pp 40-65
- HOFFMANN W.G. (1965) *Das Wachstum der deutschen Wirtschaft seit der Mitte des 19. Jahrhunderts*, Berlin, Springer.
- HOLTFRERICH C.L. (1983) "The Growth of Net Domestic Product in Germany 1850-1913", in R. FREMDLING & P.K. O'BRIEN, éd., *Productivity in the Economies of Europe*, Stuttgart, Cotta, pp 124-132.
- HUGHES J.D. & POLLARD S. (1957) "Gross Margins in Retail Distribution", *Oxford Economic Papers* vol. 9 n° 1.
- LEE C.H. (1986) "Growth and Productivity in Services : the Industrial Economies, 1870-1913", in P.K. O'BRIEN, éd., *International Productivity Comparisons : Problems of Measurement 1750-1939*, Berne, Congrès International d'Histoire Economique, pp 76-85.
- LEVY-LEBOYER M. & BOURGUIGNON F. (1985) *L'économie française au XIX^e siècle*, Paris, Economica.
- PLANT A. & FOWLER R.L. (1948) "The Analysis of Costs in Retail Distribution", *Economica* n.s. vol. XXI, pp 335-375.
- PLESSIS A. (1991) "Les banques, le crédit et l'économie", in LEVY-LEBOYER M. & CASANOVA J.-C., éd., *Entre l'Etat et le Marché. L'économie française des années 1880 à nos jours*, Paris, Gallimard.
- SMITH A.D. (1972) *The Measurement and Interpretation of Service Output Changes*, London, National Economic Development Office.

COMPTES DE REVENU DU SECTEUR DES SERVICES FRANÇAIS-1914

- TOUTAIN J.-C. (1967) "Les transports en France de 1830 à 1965", *Economies & Sociétés* série AF n° 9.
- TOUTAIN J.-C. (1987) "Le produit intérieur brut de la France de 1789 à 1982", *Economies & Sociétés* série AF n° 15.
- ZAMAGNI V. (1981) *La distribuzione commerciale in Italia fra le due guerre*, Milan, Angeli.
- ZAMAGNI V. (1982) "Il valore aggiunto del settore terziario italiano nel 1911", in Guido REY (a cura di), *I conti economici dell'Italia. Una stima del valore aggiunto per il 1911*, Rome-Bari, Laterza, pp 191-239.